Département
Du Haut-Rhin

Arrondissement
MULHOUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du jeudi 15 octobre 2026 à 20h

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 20h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller.

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Raymonde SEILER, Alain MORILLON, Emmanuelle BONDUELLE, Richard LIEBY, adjoints
Claude SCHULLER, André BECK, Michel BOBIN, Elodie DEMARE, Anne-Sophie VAUTRAIN, Elodie GERUM, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration : Philippe HOERNER procuration à Emmanuelle BONDUELLE ; Guillaume POIMBOEUF procuration à Christian FRANTZ ; Nathalie HUCK procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : Céline MANKOUR

En présence de : Catherine DENTZ, Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 11

Secrétaire de séance : Raymonde SEILER

Convocation du 9 octobre 2026

12. Délégations au maire : 1° Marchés 10° Actions en justice

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :
- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28/05/2020, précisée par délibération du 18/09/2020 ;
Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

1° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour les montants inférieurs à 10 000 € HT :

Tiers	***Objet***	***N° mandat***	***Total TTC***
DIAM COUP	Découpe pierre taille et béton	498	2646,60 €
KELIAS	Panneaux – miroir voirie	578	2 857,68 €
BRASSERIES ILL	Boissons 13 juillet	570	3 715,04 €
EXCEPTION Group	Spectacle Drones (solde)	569	4 800,00 €
HETT Clôtures	Clôture école élémentaire	582	3 513,60 €
BCCL	Avocat	597	2 902,80 €

10° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ; cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions ; et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants ;

- **Fuites de la toiture de l'école maternelle**, étanchéité du toit plat depuis 10 ans : mise en cause des entreprises dans le cadre de la garantie décennale.

- Rejet du pourvoi en cassation de la commune de Dietwiller, concernant l'annulation de l'arrêté de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, sauf véhicules agricoles sur le chemin rural de la rue du Bois Doré.

S*ignatures : Le Maire Christian FRANTZ La secrétaire Raymonde SEILER*

Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ
transmis à la sous-préfecture le 20/10/2026 - affiché le 20/10/2026